



SORTIE VIN NOUVEAU CRU 2022

ITTERSWILLER ET ENVIRONS

Date : 9 octobre 2022
Départ : Parking JCK La Wantzenau Heure : 08h30
Inscription : <http://club-escapade.asso.fr/inscription/>
Dernier délai : 5 octobre 2022 à 19h00

Notre ami Raymond, spécialiste es vin nouveau, nous propose un circuit dans sa région natale, **Itterswiller, Nothalten, le Heissenstein, le Sommerain puis Reichsfeld** (repas de midi sous abri), **Bernardvillé, l'Abbaye de Baumgarten** et retour à **Itterswiller**. Nous récupérerons les voitures vers 16 h pour nous rendre à **Epfig**, visite de la **chapelle Ste Marguerite** pour terminer cette journée par notre traditionnelle dégustation de vin (nouveau ou autres) chez un vigneron. Pour cette sortie nous n'avons malheureusement pas trouvé d'autocariste disponible à cette date donc elle se fera en covoiturage.



J'attire votre attention sur le fait que « dégustation de vin et conduite » ne font pas bon ménage, je fais donc appel à des conducteurs conscients qui devront déguster avec modération.

Pour la dégustation, le viticulteur nous propose une assiette de charcuterie, un plateau de fromages, un dessert et surtout une dégustation de vins au prix de

- 20,00 € pour les membres du club année 2021/22 et antérieures.
- 25,00 € pour les non-membres.

A régler lors de l'inscription, de préférence par virement (chèque possible) :

CMDP - IBAN : FR76 1027 8010 6300 0151 6704 056 (Préciser la date de la sortie sur le virement).

Date limite d'inscription : le mercredi 5 octobre délai de rigueur.

Infos pratiques pour la randonnée

Durée : 5h30 (sans les arrêts)
Distance : 7 km le matin et 5 km l'après-midi
Dénivelé : 300 m ↗ ↘ 200 m Difficulté : moyenne
Départ Rando : 9h30

Parking en bas du village à Itterswiller - Parking du SCHERNETZ



Informations complémentaires (randonnée ou transport) contacter :

Raymond SCHATZ au 06 84 36 11 32 ou rando.club-escapade@orange.fr

Recommandations :

Signaler sur le formulaire d'inscription si vous souhaitez être passager ou conducteur ainsi que le nombre de places disponibles (**4 personnes par véhicule maximum**). Si vous vous rendez directement au départ de la randonnée, merci de le signaler dans la rubrique « commentaire » et de prévenir l'un des responsables.

Le comité recommande une indemnisation forfaitaire de 7.00 € par passager à remettre au chauffeur pour ses frais de transport.

IMPORTANT : Respect des gestes barrières en covoiturage et lors de la randonnée.